

**AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Compagnie d'Assurances et de Réassurances Astree**

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

La Compagnie ASTREE ASSURANCES a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 17 Juin 2022, a fixé le montant des dividendes à 2,800 dinars par action et sera mise en paiement le 28 Juin 2022.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité